

Romont

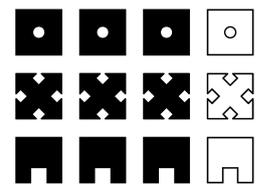
Commune de Romont, district de la Glâne, canton de Fribourg



Photo aérienne david&kathrin, 2023, © OFC Berne



Petite ville médiévale couronnant la colline qui émerge du vert et vallonné Pays de Glâne, Romont se distingue de loin par sa silhouette compacte, scandée par les tours des châteaux et le clocher de la collégiale. La cité savoyarde déroule ses maisons aux toits de tuiles sur le fond panoramique des montagnes. Avec les Préalpes et le majestueux Moléson d'un côté, la chaîne du Jura de l'autre, la vue du bourg enserré dans son enceinte est pittoresque. À la ville intra-muros façonnée depuis le milieu du XIII^e siècle s'ajoutent, au pied de l'éminence, les ensembles médiévaux du faubourg des Chavannes et du couvent de la Fille-Dieu, mais aussi le quartier de la gare et, plus loin, le Parc automobile de l'armée, pour forger une image plurielle de Romont. Riche en contrastes également, avec le développement des zones industrielles et résidentielles, la ville, réputée dès le Moyen Âge pour ses foires, connu à partir des années 1870 un essor industriel marqué, stimulé notamment par sa connexion à la ligne ferroviaire Lausanne-Fribourg en 1862. L'importance nationale du site résulte de la mise en exergue, au sommet de l'éminence, du bourg médiéval aux rangs serrés et homogènes dont la force expressive est renforcée par le contraste saisissant avec les jardins et les flancs verts de la colline, où des alignements d'arbres soulignent les strates. Marquée par plusieurs incendies, en particulier au XIX^e siècle, Romont, désormais parée d'atours historicistes, recèle un nombre impressionnant de bâtisses de qualité dont la substance est préservée, ce qui contribue également à un classement national.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération

 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

Site construit

Qualités

 Qualités de situation Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
 Qualités spatiales Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
 Qualités historico-architecturales Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification

	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

 Qualités spatiales Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
 Qualités historico-architecturales Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification

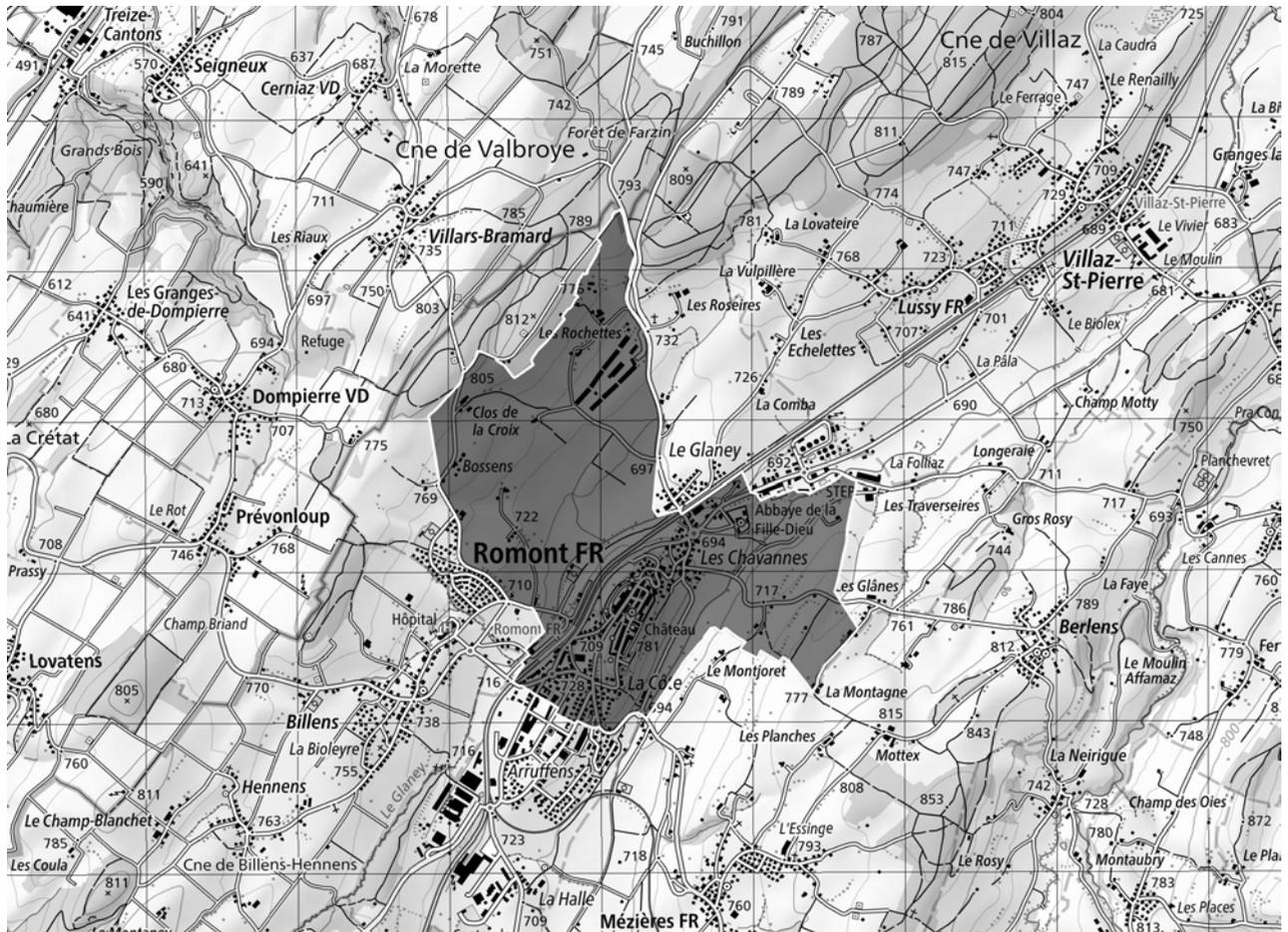
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

 Objectif de sauvegarde A Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
 Objectif de sauvegarde B Sauvegarde de la structure
 Objectif de sauvegarde C Sauvegarde du caractère
 Partie de site sensible

Observation

 Façonne la partie de site	 Se différencie du reste de la partie de site	 Affecte la partie de site
---	--	---



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2020

Qualification

Qualités de situation ■■■□

Hautes qualités de situation justifiées par l'implantation du bourg au sommet d'une colline morainique allongée qui domine la vallée de la Glâne, position qui offre une visibilité exceptionnelle au tissu historique enserré dans une enceinte médiévale. Hautes qualités également en raison de la mise en valeur du bâti par les espaces libres sur les flancs est et nord-ouest ainsi que par les terres agricoles qui s'étendent au pied de l'éminence en créant un dégagement bienvenu, qualités amoindries cependant par les développements résidentiels récents sur les versants nord et sud-ouest.

Qualités spatiales ■■■■

Hautes qualités spatiales en raison de l'organisation exceptionnelle du bourg médiéval, un tissu bâti à trame continue se développant au sommet de l'éminence puis, se jouant de la déclivité, s'étendant à un niveau inférieur en créant un continuum spatial suscitant de fortes interactions visuelles et de magnifiques vues sur le paysage de toits de la petite ville ainsi que sur la nature environnante. Hautes qualités également justifiées par la diversité structurelle des composantes du site, des rangs contigus médiévaux, un tissu lâche dans

les ensembles de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle et des dispositions régies par une ordonnance spécifique religieuse ou militaire, le tout étant mis en valeur par les espaces verts environnants ainsi que par les jardins et les alignements d'arbres contribuant à la cohérence interne du tissu bâti.

Qualités historico-architecturales ■■■■□

Hautes qualités historico-architecturales en raison de la lisibilité du développement du site, des composantes médiévales aux ensembles créés dès l'arrivée du chemin de fer, et par l'homogénéité de la substance urbaine d'origine médiévale qui se présente comme un ensemble historiciste depuis les incendies du XIX^e siècle. Hautes qualités justifiées également par la profusion d'éléments de grande valeur patrimoniale aux typologies variées, comme l'enceinte médiévale hérissée de tours, le château savoyard modifié à l'époque baillivale, la collégiale de style gothique, le monastère de la Fille-Dieu, la gare Heimatstil, les maisons bourgeoises formant un ensemble homogène au vocabulaire historiciste et les édifices publics exprimant par le néoclassicisme structurel le modernisme des années 1950 et 1960 dans le canton.

Développement de l'agglomération

Premier jalon posé en 1240 par Pierre II de Savoie au sommet du « rond mont », le château de Romont fut aussitôt complété par un ensemble de constructions formant une cité savoyarde, chef-lieu d'une châtelainie, à un emplacement stratégique au nord du Pays de Vaud. La ville, défendue à son entrée sud par un second château érigé dans les années 1250 dont subsiste la tour à Boyer, s'étendit aussi hors les murs, dans la Ville-Neuve et le quartier des Chavannes où se concentraient les activités agricoles et artisanales. Un couvent de moniales cisterciennes, la Fille-Dieu, était établi au pied de la colline dès sa fondation en 1268. Cité prospère durant tout le Moyen Âge grâce aux activités agricoles et à l'artisanat du drap, la cité resta savoyarde jusqu'à la conquête du Pays de Vaud. Elle fut dès lors le siège d'un bailliage fribourgeois jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Toujours florissante, grâce notamment à l'importance de ses foires, la ville se développa essentiellement à l'intérieur de ses murs. Chef-lieu du district de la Glâne dès 1848, Romont revêtit une apparence historiciste à la suite de plusieurs incendies qui incitèrent les autorités à imposer un plan d'alignement strict et des mesures dites d'embellissement, outre celles visant à la protection contre le feu. Le raccordement à la ligne ferroviaire Lausanne-Fribourg en 1862 marqua le début de l'essor industriel de la ville et, en corollaire, de son développement vers le sud. La commune, qui avait fusionné avec Arruffens en 1868 et Les Glânes en 1981, accueillait en 2023 une population de 5950 personnes.

Emplacement aux qualités stratégiques évidentes par la position dominante du site sur de vastes étendues de la vallée de la Glâne, le sommet de la colline fut occupé dès l'âge du Bronze au moins, comme l'ont attesté des sondages archéologiques effectués dans la cour du château. Les environs étaient également fréquentés à une époque reculée puisque des tessons de céramique protohistorique ont également été mis au jour dans le quartier du Glaney et à Arruffens, ainsi qu'une sépulture de Hallstatt à Bossens.

L'occupation du site perdura, confirmée par des trouvailles de l'époque romaine aux lieux-dits En Bouley, En Raboud et au Clos de la Croix notamment, mais aussi sur la colline ; un établissement romain était localisé au Bochanat. Cette topographie si particulière est évoquée dans le nom du lieu, Romont se référant probablement au latin « rotundus mons » signifiant mont rond, même si un composé à partir du nom masculin germanique Hrodo a aussi été proposé. Le château, dit du Poyet, qui aurait été construit au X^e siècle par Rodolphe II de Bourgogne selon une légende, n'a pas été attesté. Très tôt, l'évêché de

Lausanne entra en possession de cet important point stratégique. La première mention connue du lieu, « in Rotundo Monte », dans un acte de l'abbaye d'Hauterive datant de 1177 vraisemblablement, évoquerait cependant plutôt une colline boisée qu'un lieu d'habitation, appartenant alors aux sires de Villaz. En 1239, Pierre II de Savoie obtint des droits sur ces terres de son vassal Nantelme de Billens. Il y installa un châtelain dès 1240 et fonda une ville composée d'un « castrum » et d'un « burgus » pour former le pendant de Moudon au nord du Pays de Vaud et renforcer ainsi son contrôle des axes nord-sud. L'appellation « Romont », utilisée dès 1244 lors de la signature de la paix d'Évian entre l'évêque « electus » de Lausanne Jean de Cossonay et la maison de Savoie – qui obtint dès lors tous les droits sur la colline de Romont et les terres environnantes –, perdura, alternant avec la désignation d'origine et celle de Runmunt. La même année, Pierre II de Savoie reçut l'autorisation de l'évêque de construire une église à Romont et d'y fonder une paroisse rattachée au décanat de Vevey.

Châtelainie savoyarde

La ville, qui avait également obtenu le droit de tenir un marché hebdomadaire, connut un développement rapide, les maisons occupant le sommet de la colline, réparties en deux rangs de part et d'autre d'une large rue du marché, l'ensemble formant le « castrum » ou bourg de château. Dominée en son point le plus haut par le château et sa grande tour, la ville fut défendue au sud par un second ouvrage à tour similaire (actuelle tour à Boyer), construit probablement dans les années 1250, attesté en 1272. Le « burgus », séparé du « castrum » par un fossé, s'étendait au nord de ce dernier, sur deux niveaux, et était également protégé par une muraille. En 1268, Juliette de Villa fonda avec ses compagnes le couvent de la Fille-Dieu, qui fut établi au pied septentrional de la colline et rattaché à la paroisse de Billens dépendant, comme celle de Romont, du décanat de Vevey. Lieu de passage non seulement des marchands et voyageurs mais également des pèlerins se rendant à Rome, Saint-Jacques de Compostelle ou Saint-Gilles, Romont était une ville d'accueil, notamment par son hôpital, attesté pour la première fois en 1275 dans le « burgus ».

À la suite de l'incendie de 1275 survenu lors d'un conflit avec les seigneurs de Corbières, divers travaux furent entrepris dans la cité qui comptait 230 maisons trois ans plus tard. Romont était alors le chef-lieu d'une châtelainie comprenant la ville et 14 villages des environs qui s'étendait sur le territoire actuel du district de la Glâne, sans la partie sud-ouest soumise au châtelain de Rue. Une nouvelle église, dont les grandes dimensions reflétaient

les ambitions de son commanditaire, fut bâtie à proximité du château, en position dominante dans le « burgus ». Achevé en 1297, l'édifice fut transformé aux siècles suivants pour devenir la collégiale actuelle, la substance du sanctuaire d'origine, attestant de sa grandeur originelle, subsistant dans les murs latéraux du chœur et la façade de la nef.

Lieu de production et d'échanges, la cité était prospère, grâce notamment aux bons rendements des activités agricoles et à la fabrication de drap. S'inscrivant dans un plan dont les limites étaient fixées à la fin du XIII^e siècle déjà, la ville s'étendit intra-muros entre la fin du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle, en particulier dans le « burgus » ; des trottoirs hauts devaient s'avancer sur la rue médiévale, comme l'ont attesté des fouilles récentes à la Grand-Rue. Extra-muros, le faubourg des Chavannes (anciennes cabanes, habitat provisoire à proximité des champs) et la Ville-Neuve, implantée au nord-est, à flanc de coteau, sont déjà attestés au début du XIV^e siècle. La position de la ville sur la grand-route reliant Fribourg à Lausanne et Vevey favorisa le développement de cet axe qui passait aussi par Rue, villette savoyarde également. La châtellenie, dont la population dépassait les 4000 habitants au milieu du siècle, connut ensuite un ralentissement dans sa croissance en raison d'un taux élevé de mortalité, lié en particulier à la peste. Romont recensait, en 1364, 350 habitations et plusieurs granges pour quelque 1650 habitants et comptait alors, parmi ses bourgeois, l'abbaye d'Hauterive, qui y posséda une grande maison dès la seconde moitié du XIV^e siècle au moins. convoitée par les rivaux de la Savoie, la ville fut attaquée et ravagée par des incendies, notamment en 1434 et en 1476, lors des guerres de Bourgogne, et les travaux de remise en état lui donnèrent une apparence de style gothique tardif.

Siège baillival fribourgeois

La châtellenie resta sous domination de la Savoie jusqu'en 1536. À la suite de la conquête du Pays de Vaud par Berne et Fribourg, Romont se soumit alors à l'État de Fribourg pour préserver sa foi catholique. Le château devint le siège d'un bailliage et subit d'importantes transformations dès 1579. Un nouvel incendie, en 1589, détruisit une douzaine de maisons situées en contrebas de la collégiale, qui ne furent pas reconstruites et laissèrent la place à des jardins. Entre les XVI^e et XVIII^e siècles, des hôtels particuliers regroupant plusieurs parcelles – dont ne subsiste plus qu'en partie l'ancienne maison de Malliard – y furent construits, témoignant de la prospérité de la cité. Important bastion catholique proche des terres vaudoises protestantes, Romont devait rester catholique. On fit alors venir les frères minimes qui s'installèrent intra-muros dès 1619, dans une maison de la Grand-Rue, puis près du château et enfin, dès 1675, dans l'ancienne auberge du Lion d'Or qu'ils transformèrent en couvent. En conflit avec les autorités, ils furent expulsés en 1725 et remplacés par les capucins qui occupèrent dès 1727 l'ancien hospice des

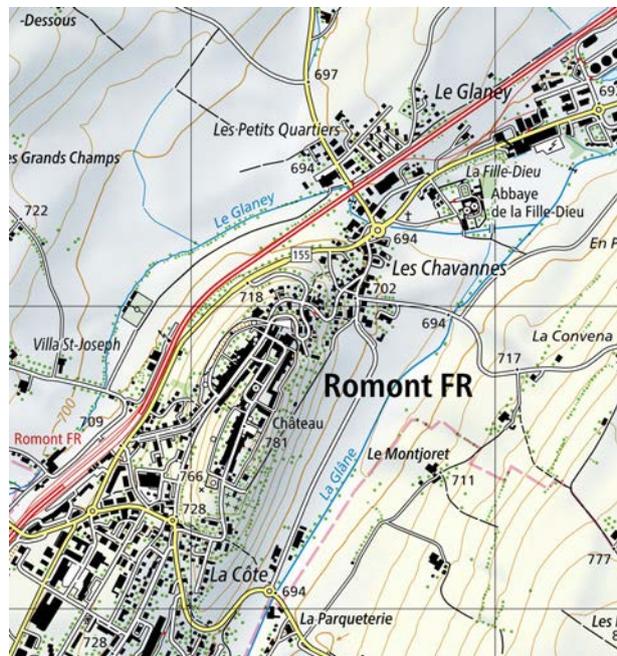
minimes. En 1746/47, les capucins firent construire une église remplaçant la chapelle Saint-François-de-Paule qui avait été érigée par leurs prédécesseurs. Après le milieu du XVIII^e siècle, marqué aussi par la reconstruction de l'Hôtel de Ville entre 1755 et 1765, les activités économiques de la cité diminuèrent, ainsi que le nombre de ses habitants. Siège du bailliage de Romont jusqu'à la chute de l'Ancien Régime, la petite ville devint le centre du district de Romont de 1798 à 1803, puis préfecture jusqu'en 1848. Elle fut dès lors désignée comme chef-lieu du district de la Glâne qui engloba une partie de l'ancien district de Rue et trois communes des anciens districts de Montagny et de Dompierre.

Au XIX^e siècle, une série d'incendies

Se présentant encore au XIX^e siècle comme un ensemble gothique tardif quasi intact, la ville subit cinq incendies entre 1843 et 1865 qui touchèrent essentiellement la partie nord-est de la cité intra-muros. Près d'un tiers des 162 bâtiments indiqués dans le Plan de rectification des rues établi en 1842 furent reconstruits. L'architecte Johann Jakob Weibel, alors intendant des bâtiments de l'État, et son associé Hans Rychner dirigèrent la première reconstruction, en établissant un règlement et des plans pour le Conseil communal, avec des prescriptions visant à un alignement strict, tant sur rue que côté jardin, et des mesures pour l'embellissement de la ville et la prévention des incendies. Associées aux travaux de rénovation des espaces urbains lancés peu auparavant, les reconstructions contribuèrent à modifier l'apparence de la cité, les nouveaux alignements de maisons crépies de trois ou quatre niveaux s'ajoutant aux dégagements et promenades nouvellement créés dans le tissu urbain. Ainsi naquirent la place de l'Hôpital – le bâtiment incendié fut reconstruit dans le rang opposé – et des chemins entre les jardins et le mur d'enceinte, qui, dans ce but, vit sa couverture enlevée et plusieurs de ses tours abaissées.

Le rang occidental de la rue de l'église, reconstruit après l'incendie de 1863 selon les plans de l'ancien intendant Josef-Emmanuel Hochstätter, formé à Munich comme Weibel et d'où il importa une tendance néo-Renaissance, s'adapta également à la tenue des foires : un espace-rue plus large fut créé par l'alignement des maisons sur le chevet de la collégiale plutôt que parallèlement au rang opposé, avec une élévation de trois niveaux préservant le dégagement de l'édifice religieux. Contrairement aux autres cités fribourgeoises, la ville se développa donc intra-muros, en offrant suffisamment de nouveaux logements à ses habitants, et seules quelques maigres extensions s'ajoutèrent au tissu bâti au XIX^e et au début du XX^e siècle. Le socle de la colline fut ainsi préservé, mais le développement des foires nécessita l'amélioration des accès. Les trois portes de la ville furent démolies en 1842 et 1854, la route de Mézières fut corrigée et la route du Poyet tracée pour remplacer l'ancienne voie à pente raide qui liait le bourg aux Chavannes.

en 2015 ayant particulièrement contribué à l'essor économique du chef-lieu. La commune, qui avait fusionné en 1868 avec Arruffens puis avec Les Glânes en 1981, sans modification d'appellation, n'étendit dès lors plus son territoire. Comptant 1527 habitants en 1850, la population évolua avec une progression quasi continue jusqu'en 2023 où 5950 personnes étaient recensées dans la commune.



Carte nationale 1:25 000, 2020

Le site actuel

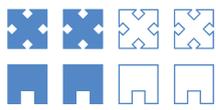
Romont s'étend dans un paysage vallonné marqué en son centre par un drumlin, colline d'origine morainique en forme de dos d'âne. Les cours d'eau de la Glâne et du Glaney s'écoulent parallèlement, de part et d'autre de l'éminence, avant de se rejoindre au nord du site. En position d'acropole, le bourg médiéval (1) se développe dans l'axe longitudinal de la colline, en suivant sa courbure. Entouré d'une enceinte ponctuée de tours, abaissée au XIX^e siècle, il déroule ses rangs contigus le long de la rue principale, qui se développe au sommet de l'éminence, puis forme un virage en épingle et se prolonge à un niveau inférieur en créant un continuum spatial suscitant de fortes interactions visuelles et de magnifiques vues sur les toits et le paysage environnant. Sur les flancs, une large ceinture de prés verts (6, 12), évoluant dans la plaine en grandes étendues de champs, souligne le tissu bâti en lui offrant un vaste dégagement. Cet écrin naturel est interrompu sur le flanc nord-est de la colline par l'extension résidentielle (2), où les quelques bâtiments historiques tendent à disparaître au milieu des nouvelles habitations ; elle établit la liaison entre la ville intra-muros et le faubourg d'origine médiévale des Chavannes (3) implanté en contrebas. Ce tissu à trame essentiellement lâche s'étend le long de la route suivant le pied oriental de la colline et rejoint l'axe venant de Fribourg. En aval de ce dernier mais en retrait, à proximité du point de convergence des cours d'eau, s'est installé le couvent de la Fille-Dieu (5), composante historique à vocation religieuse, dont les bâtiments monastiques délimités par une enceinte sont entourés de terres agricoles (6). La voie principale reliant

Fribourg à Romont contourne la colline par l'ouest pour rejoindre le quartier de la gare (10), qui s'est développé depuis l'inauguration en 1862 de la station ferroviaire sur la ligne Lausanne-Berne, au point de convergence de plusieurs axes routiers. Marqué en son centre par la monumentale gare Heimatstil (11), il regroupe, outre l'hôtel de la Gare et des habitations, divers bâtiments industriels et commerciaux répartis de part et d'autre de la voie ferrée, et est relié à la ville intra-muros par l'avenue Gérard Clerc (9). Définie par une allée d'arbres, l'avenue est bordée de part et d'autre par des immeubles locatifs des années 1980 étagés dans la pente, la partie haute seulement regroupant des constructions remontant aux années 1900. Marquant la convergence des axes routiers venant de Billens, Mézières et Sviriez par Arruffens, le carrefour routier de la Belle-Croix (7), avant-poste historique au sud de la ville, est désormais enclavé dans les développements résidentiels et industriels récents (8) qui ont grignoté le flanc sud-ouest et se sont prolongés en direction du sud vers Arruffens. Point de développement économique également mais de moindre étendue au nord du site, la Maladaire (4), comprimée entre la ligne ferroviaire et la route cantonale, regroupe l'ancienne et la nouvelle laiterie, le moulin agricole et ses silos ainsi que des habitations et des bâtiments industriels. Enfin, plus loin sur les hauteurs, au milieu des champs (12), le Parc automobile de l'armée (13) forme une composante militaire distante et à l'écart des autres ensembles bâtis, qui s'adapte discrètement à la topographie avec ses halles oblongues de faible hauteur alignées sur les courbes de niveau.



Base : swissTLM 1:20 000, édition 2023, état de mise à jour 2020

Parties de site

- | | | | |
|---|---|---|--------------------------|
| 1 | Bourg médiéval — Ville intra-muros d'origine médiévale, XIII ^e -XX ^e s., structure linéaire formée ess. de rangs contigus, maisons de trois à quatre niveaux ; château savoyard, dès m. XIII ^e s. ; bâtiments religieux, scolaires et publics, fin XIII ^e -XX ^e s. ; enceinte agrémentée de tours, dès m. XIII ^e s. ; jardins |  | Objectif de sauvegarde A |
| 2 | Extension résidentielle — Habitations individuelles et collectives, deux à cinq niveaux, XX ^e /XXI ^e s., substrat historique XIX ^e /déb. XX ^e s. |  | Partie de site sensible |
| 3 | Faubourg des Chavannes — Tissu bâti d'origine agricole et artisanale, trame lâche ou contiguë structurée sur un parcellaire médiéval, habitations de deux ou trois niveaux, auberges, fermes et granges, substance prédominante XIX ^e s. |  | Objectif de sauvegarde B |
| 4 | La Maladaire — Bâtiments industriels, laiterie et habitations, fin XIX ^e -XXI ^e s. |  | Partie de site sensible |
| 5 | Monastère de la Fille-Dieu — Église et bâtiments conventuels formant un quadrilatère autour d'un cloître, 3 ^e q. XIII ^e -XX ^e s., rén. 1991-1996, 2004-2013, dont trois ailes, 1724-1726, et église médiévale reconstituée 1991-1996 ; aumônerie au S, 1695, transf. 1711, 1873 ; chapelle, 1726, et dépendances, fin XIX ^e -XX ^e s., appuyées au mur d'enceinte ; jardins ; grange-étable hors de la clôture, 1728 |  | Objectif de sauvegarde A |
| 6 | Flancs est et sud-ouest, plaine agricole — Prés en forte pente ponctués d'arbres et terres cultivées ; cimetière, dès 1811 ; bâtiments agricoles ; constructions industrielles, résidentielles et services publics |  | Objectif de sauvegarde A |
| 7 | Carrefour de la Belle-Croix — Tissu villageois à trame lâche autour du carrefour, XVIII ^e -déb. XX ^e s., habitations, commerces et auberge, deux à quatre niveaux |  | Objectif de sauvegarde A |
| 8 | Développement résidentiel et industriel — Quartier mixte, dès 2 ^e m. XX ^e s., bâtiments commerciaux, artisanaux et industriels, habitations individuelles et collectives, un à six niveaux, écoles, arsenal militaire |  | Partie de site sensible |
| 9 | Avenue Gérard Clerc — Bâti à trame lâche échelonné le long de l'avenue bordée de platanes, maisons d'un à trois niveaux, avec, pour la plupart, locaux commerciaux au rez, dès années 1880, habitations collectives, dès années 1980 |  | Objectif de sauvegarde B |

- 10 Quartier de la Gare** – Bâtiments ferroviaires et industriels de part et d'autre des voies ferrées, hôtel de la Gare et habitations, dès années 1860



Objectif de sauvegarde C

- 11 Gare CFF** – Bâtiment des voyageurs et bureau des marchandises, 1922, rén. 2006-2008/2011 ; place de la Gare



Objectif de sauvegarde A

- 12 Flanc nord-ouest et champs** – Vastes prés et champs, bâtiments agricoles ; infrastructures sportives, hangars, habitations individuelles et collectives

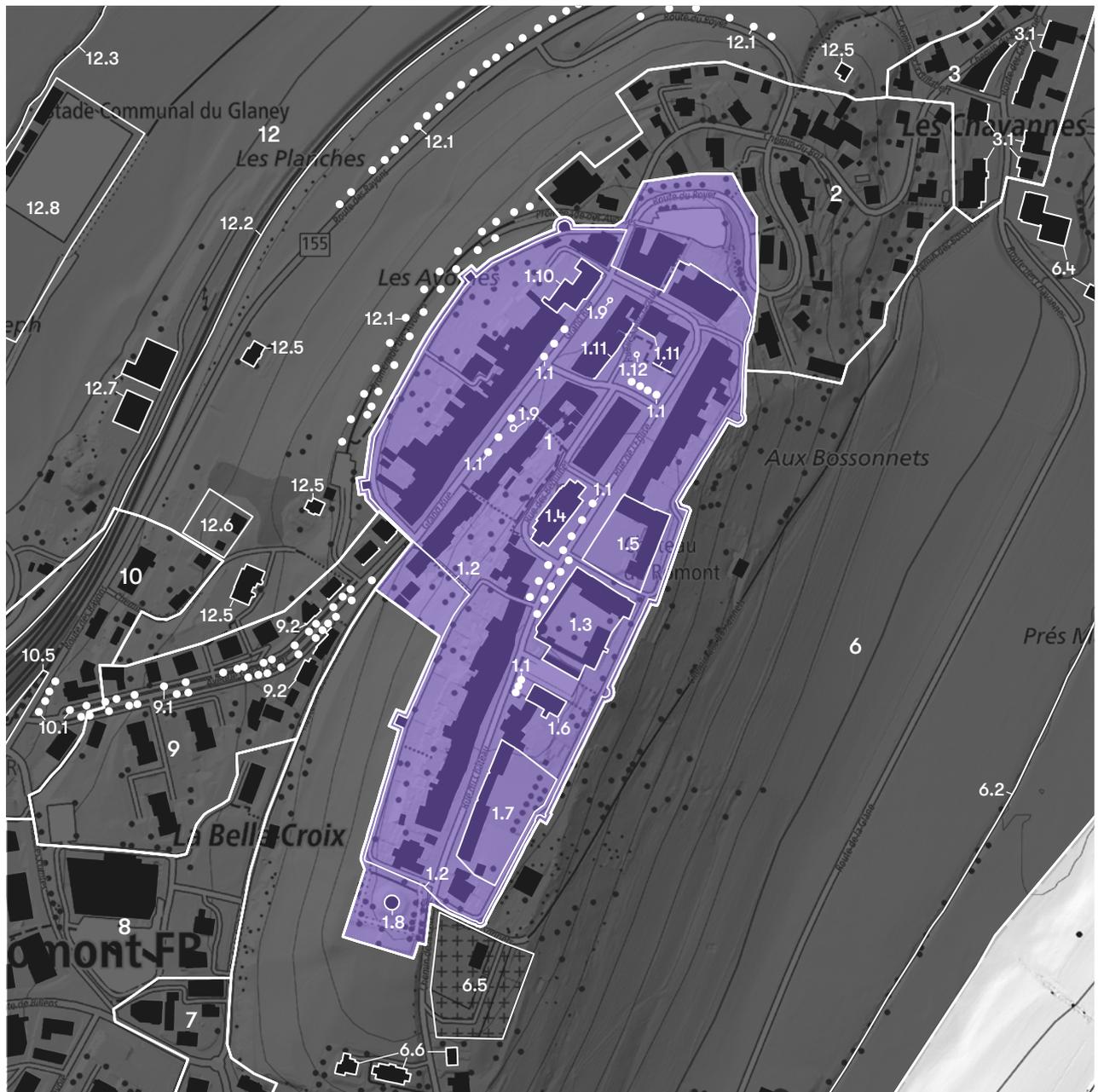


Objectif de sauvegarde A

- 13 Parc automobile de l'armée** – Halles oblongues d'un niveau alignées de part et d'autre d'une cour avec atelier au centre, 1949/50, agr. 1983-1989



Objectif de sauvegarde C

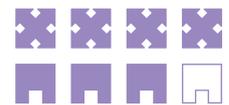


Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

1 Bourg médiéval

Dressée en position d'acropole, la ville intra-muros se développe dans l'axe longitudinal de la colline formant un dos d'âne. Bandeau minéral se détachant des étendues vertes, l'enceinte médiévale (1.2) entoure le bâti historique d'où émergent la collégiale (1.4), le château (1.3) et la tour à Boyer (1.8), accents verticaux et points de repère du site. Cette silhouette emblématique, clairement identifiable du lointain, met en exergue l'origine médiévale de la ville dont l'implantation résulte de la volonté de Pierre II de Savoie.

Ponctuée de tourelles et de tours tronquées pour certaines, l'enceinte urbaine (1.2), abaissée au XIX^e siècle, autorise de nombreuses échappées sur toutes les parties de site alentour. Structuré par la voirie, mais également par des escaliers reliant les strates, le territoire urbain est caractérisé par un tissu dense à trame linéaire, où se reflète encore le parcellaire médiéval ; il présente un alignement régulier de façades et de toits aux faîtes parallèles à la rue, qui épouse la topographie et la met en évidence. Cette configuration spatiale particulière suscite d'impressionnantes vues de la ville haute vers le remarquable paysage de toits de la



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Grand-Rue. De nombreux jardins occupent les interstices, s'étirant des fronts bâtis jusqu'à la promenade bordant l'enceinte, mais aussi en contrebas de la collégiale.

Regroupant le « castrum », partie médiévale la plus ancienne, et le « burgus » qui s'est développé à sa suite peu après, le bâti se déploie en rangs contigus disposés de part et d'autre de la rue principale, qui s'étend du sud-ouest au nord-est en suivant la ligne de crête, puis effectue un virage en épingle avant de se prolonger parallèlement à un niveau inférieur. L'espace-rue, large, est mis en exergue par les fronts contigus, souligné par endroits par des alignements d'arbres (1.1) et agrémenté de quelques fontaines (1.9). Il se dilate au nord-est et s'étend sur la place Saint-Jacques (1.11), seule place de la ville malheureusement dédiée aux voitures.

Dominant le bâti par son implantation au point le plus élevé, le carré savoyard du château (1.3) du XIII^e siècle, avec son corps de logis transformé au XVI^e siècle pour les baillis, s'impose de chaque côté du rang. Il est mis en évidence côté rue par le dégagement offert par le nouvel Hôtel de Ville (1.6), l'école et la cure (1.5), positionnés en retrait du rang, et s'inscrit comme élément prépondérant côté oriental par sa façade de molasse scandée d'une tourelle, contrastant avec les élévations voisines à l'ordonnance symétrique. Grand édifice de molasse également, dans ce regroupement de bâtiments publics au sommet de l'éminence, la collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption (1.4) marque le cœur de la ville depuis sa consécration en 1296. Si sa substance résulte des transformations réalisées au fil des siècles, elle se présente aujourd'hui encore comme un édifice gothique. Ses abords immédiats côté nord-ouest, modifiés par les travaux de terrassement effectués après la suppression du cimetière en 1835, sont aujourd'hui occupés par une voie carrossable.

Constitué de maisons bourgeoises, de trois ou quatre niveaux essentiellement, et d'un nombre particulièrement élevé d'auberges, le tissu urbain est d'une grande cohérence et présente un exceptionnel ensemble de façades alignées au vocabulaire historiciste surtout, combinées avec le parcellaire médiéval. Son aspect homogène et régulier résulte des reconstructions dues aux incendies, mais surtout du règlement de construction, exigeant alors un alignement tant côté rue que côté jardin et une certaine unité formelle. Quelques élévations gothiques ou baroques ponctuent ces rangs contigus homogènes, interrompus à l'angle nord par l'église des Capucins de 1747, flanquée de son couvent reconstruit en 1905 (1.10), et à l'extrémité sud du rang supérieur, par le pensionnat Saint-Charles (1.7). Cet ensemble Heimatstil marque le front bâti par sa longue façade sur rue, formée de deux ailes reliées par un portail central néoclassique et surmontée d'une vaste toiture.

Qualités spatiales

XXXX

Qualités spatiales exceptionnelles en raison de l'organisation particulièrement remarquable du cœur historique, un tissu bâti à trame continue se développant au sommet de l'éminence puis, se jouant de la déclivité, à un niveau inférieur, en créant un continuum spatial suscitant de fortes interactions visuelles. Hautes qualités également justifiées par l'homogénéité du tissu historique reflétant toujours le parcellaire médiéval, avec de nombreux jardins dans les interstices, dont le remarquable effet d'ensemble est souligné par l'enceinte médiévale.

Qualités historico-architecturales

AAA□

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par le tissu très homogène qui a conservé sa configuration médiévale, enserré dans son enceinte. Bâti de grande qualité bien conservé dont la substance reflète l'importance de la ville au cours des siècles par des façades au vocabulaire gothique tardif, baroque et, pour la plupart, historiciste à la suite des incendies du XIX^e siècle. Hautes qualités également en raison d'édifices de grande valeur patrimoniale, notamment le château, témoin de l'architecture militaire savoyarde et des constructions baillivales, ainsi que la collégiale, l'un des monuments gothiques les plus importants du canton.

Signification

Signification importante en tant que noyau historique et ensemble emblématique, visible de toutes les parties de site ainsi que du lointain.

1.1 Alignements d'arbres

Arbres alignés en bord de route (voir également 6.1, 9.1, 10.1, 12.1) – ici structurant l'espace, soulignant la voirie et la séparant des trottoirs et des parvis des immeubles

1.2 Enceinte urbaine

Mur d'enceinte, 1240-1278, XIV^e s., travaux fin XIV^e/déb. XV^e s., 1621-1624, 1864-1873, 1^{re} restauration 1911-1917, ponctué de tourelles et tours, ayant perdu ses tours-portes, démolies 1842, 1852 ; tour du Sauvage, 4^e q. XIV^e s., après 1536, act. espace culturel, tour de Billens, 1382-1385, charpente 1563/64, fermeture côté ville, 1900, rest. 2008-2010, tour carrée, XIV^e s., démolie à hauteur du terre-plein, 1871-1873, tour de Fribourg dite des Capucins, peu après 1536, fermée côté ville vers 1900, tornalette de la rue de l'église, porte des Bossonnets, tornalette de l'esplanade du Château et bretèche

1.3 Château de Pierre II de Savoie

Grande tour, 1240-1242, réparée après incendie de 1275, abaissée 1778 ; carré savoyard, en remplacement de l'enceinte en bois, dès 1249, siège baillival, dès 1536, transf. dès 1579, avec entrée à bretèche, 1586-1589, et corps de logis, 2 niveaux et comble en bâtière retroussé à demi-croupes, tour d'escalier hors œuvre polygonale et tour des latrines, reconstr. 1579-1591, préfecture, 1798, Musée suisse du vitrail, 1981, transf. pour Vitromusée, 2004-2006, act. Vitrocentre, Vitromusée et siège de la préfecture du district, l'une des rares demeures baillivales du tournant du XVII^e siècle dans le canton, avec celles de Rue et Farvagny

1.4 Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption

Église gothique à plan basilical, construction en blocs de molasse avec contreforts saillants, avant-nef plus basse, nef et chœur à chevet plat sous un même faite, 1297, 1318-1330, 1344-1382, div. transf. XV^e s., tour-clocher quadrangulaire à coursière et échauguettes, 1^{er} t. XIV^e s., 1633/34, flèche, 1757, beffroi, 1836, charpente, 1864, porche Heimatstil, 1911, rest. 1911-1917, 1939, 1976-2011, édifice s'inscrivant dans l'alignement des rangs bâtis, entouré par la voirie

1.5 École et cure

Bâtiment scolaire, en remplacement de l'anc. école à front de rue, plan en équerre, trois et quatre niveaux, et cure accolée, deux niveaux, fermant deux côtés d'une cour asphaltée, 1960-1962, néoclassicisme structurel, témoins du modernisme des années 1950/1960 dans le canton, ensemble s'intégrant dans le bâti existant en offrant un dégagement au château et à la collégiale

1.6 Hôtel de Ville

Édifice à plan rectangulaire avec cage d'escalier en saillie, trois niveaux et toit plat, 1953-1955, ayant remplacé un bâtiment de 1760 incendié, structure visible avec béton bouchardé, remplissage de briques de ciment et plaques de béton, néoclassicisme structurel, témoin du modernisme des années 1950 dans le canton, s'intégrant dans la structure urbaine préexistante tout en s'inscrivant en retrait du rang, de façon à préserver la prépondérance du château dans l'espace construit

1.7 Pensionnat Saint-Charles

Bâtiment scolaire formé de deux ailes parallèles à la rue reliées par un édifice à portail néoclassique et galerie à arcades côté cour ; aile S dite « internat », deux niveaux, sous-comble et comble, tourelle d'escalier, 1912/13, édifice de liaison et aile N dite « gymnase », deux niveaux et comble abritant l'une des rares chapelles du Groupe de Saint-Luc, tourelle d'escalier, 1927/28, pensionnat, 1884-1973, rén. dès 2021, act. école et bâtiment de paroisse

1.8 Tour dite à Boyer ▣

Édifice à plan circulaire en molasse et toit conique, vers 1260-1265, ajout d'un dispositif défensif complet, peu après 1265, réservoir d'eau en béton armé à l'intérieur, 1904, témoin du « petit château » de Pierre II de Savoie

1.9 Fontaines ▣

Deux fontaines à bassins octogonaux en pierre datés 1850 et 1917, colonnes surmontées d'une vasque et deux goulots, marquant la partie pavée du large espace-rue largement dévolu aux places de parc

1.10 Couvent des Capucins et chapelle ▣

Bâtiment conventuel, 2 niveaux et comble en bâtière habitable, reconstr. 1905 à l'emplacement de l'anc. hospice, en retrait et parallèle à la rue, jardin, chapelle de la Transfiguration-et-de-Saint-François-de-Paule à nef unique et chœur étréci carré, construction orthogonale à l'anc. hospice et parallèle à la rue, 1747, rén. 1830, rest. avec restitution de la flèche, 1996, rest. intérieure 2010/11, act. espace culturel

1.11 Place Saint-Jacques ▣

Espace libre asphalté à l'emplacement de l'anc. hôpital des Bourgeois, tirant son nom de l'auberge du Saint-Jacques démolie en 1958 et remplacée par la poste, surface pavée au centre avec fontaine, réaménagement vers 1995, act. ess. parking

1.12 Fontaine de la place Saint-Jacques ▣

Fontaine à bassin octogonal en pierre, milieu XIX^e s. prob. rén. XX^e s., colonne à deux goulots et surmontée d'une sphère, au centre de la place

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par le tissu linéaire dont les rangs contigus accentuent la continuité spatiale. Certaines qualités également en raison de l'ensemble cohérent formé par les auberges, fermes, granges et habitations évoquant encore dans les petites chaînes continues le parcellaire médiéval.

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par des édifices de belle facture, telles la maison Castella-Musy, de style gothique tardif, et les auberges reconstruites au XIX^e et début du XX^e siècle, témoins de l'importance du faubourg, ainsi que par les fermes et granges à la substance essentiellement XIX^e, rappelant la vocation agricole du faubourg.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan de la ville dans l'approche par le nord ainsi que comme l'une des composantes historiques du site, originellement à vocation agricole et artisanale, en forte interaction visuelle avec le monastère et le bourg médiéval.

3.1 Fronts bâtis



Bâtiments alignés de part et d'autre de la rue, définissant l'espace-rue par leurs murs gouttereaux ess. et mettant en évidence la linéarité du tissu historique

3.2 Auberge de l'Aigle



Édifice à plan rectangulaire et toit à quatre pans, façade principale en molasse, 1867, prolongé par une aile latérale, marquant la croisée des voies menant au faubourg et à la ville intra-muros avec l'axe Fribourg-gare de Romont

3.3 Glaney



Affluent de la Glâne accompagné d'une ripisylve (voir également 6.3, 10.3, 12.3)



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

4 La Maladaire

Étroite bande de terrain entre le terre-plein construit pour la voie ferrée et la route cantonale, la Maladaire s'inscrit dans le prolongement du faubourg des Chavannes (3) et s'est développée vers le nord à partir de l'ancienne laiterie bordant la voie historique Romont-Marnand. Tirant son nom de la léproserie qui s'y trouvait au Moyen Âge, elle forme l'arrière-plan visuel du monastère de la Fille-Dieu (5) qu'elle domine par sa position surélevée. Bordée de champs au sud-ouest et au sud-est (6, 12), elle est constituée de l'ancienne et de la nouvelle laiterie, du moulin agricole mais également d'habitations et de bâtiments industriels, ainsi que, dans sa partie la plus sensible, d'espaces libres de constructions.

Signification

Signification importante en tant qu'espace construit entre la voie ferrée et les composantes historiques dont il forme l'avant-plan.



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :



Inclut les parties de site :



Parties de site analogues/similaires :





Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

5 Monastère de la Fille-Dieu

Implanté hors les murs, dans la plaine au nord-est de la colline, le monastère de la Fille-Dieu s'étend au milieu des terres agricoles (6), séparé en amont du quartier de la Maladaire (4) par la route cantonale menant à Fribourg et bordé en aval par le Glaney. Formant un quadrilatère autour d'un cloître, l'église et les bâtiments conventuels, leurs dépendances et une chapelle s'inscrivent à l'intérieur de la clôture monastique, déjà mentionnée en 1293, interrompue au sud par le bâtiment de l'aumônerie qui fait la transition entre espaces sacré et public, alors que la ferme du couvent est implantée extra-muros et borde l'angle nord-ouest. Non visité lors du recensement, le monastère est en partie visible de l'extérieur et des hauteurs. Cœur du couvent, l'église présente sa façade occidentale à la ville qui la domine, son apparence résultant des travaux entrepris entre 1991 et 1996 pour restituer son aspect médiéval, les transformations, notamment celle de 1873 pour l'aménagement d'une aumônerie et d'une hôtellerie dans les deux dernières travées ouest, en ayant affecté la lisibilité. L'église, construite en pierre dès 1270 environ, en plusieurs étapes, manifeste son affiliation à l'ordre de Cîteaux, auquel le couvent se rattacha dès 1346-1348, par une architecture sobre et simple – nef à collatéraux et chœur droit à deux travées surmontés d'un toit à deux pans à clocheton – mais aussi par la disposition actuelle du chœur des moniales dans la nef – déplacé, conformément aux règles, dès 1618 sur les tribunes puis dès 1724-1726, perpendiculairement au sanctuaire dans l'aile orientale. Elle occupe la partie sud du carré monastique, constitué également de trois ailes prenant place au nord autour d'un cloître rectangulaire. Ces corps de trois niveaux, rénovés en 1998-2009, qui s'étaient substitués dès 1724-1726 aux précédents bâtiments conventuels s'élevant dès le XIII^e siècle au sud de l'église, forment un ensemble homogène caractérisé par le rythme régulier des axes de fenêtres. Leur blancheur est rehaussée par les étendues vertes des jardins arborés qui s'étirent à leurs pieds jusqu'au mur d'enceinte, ponctués de quelques annexes et de la chapelle



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

de Cîteaux de 1726 adossée à la clôture. Élément de transition entre le couvent et l'extérieur, l'aumônerie, datée de 1695, transformée en 1711 et raccourcie côté nord en 1873, s'inscrit dans le prolongement sud de la façade occidentale du sanctuaire, contrepoint longitudinal au couvent avec son vaste volume de deux niveaux, seul vestige des bâtiments conventuels démolis vers 1730. Située en dehors mais parallèlement à la clôture, la grange-étable du couvent, datée de 1728, rappelle que les principaux revenus du couvent provenaient de l'exploitation des terres agricoles alentour.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par l'organisation de l'ensemble autour du carré monastique cistercien, avec l'église comme point central et un mur de clôture définissant l'espace conventuel.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales du couvent d'origine médiévale qui, bien que situé hors les murs, est représentatif d'un monastère urbain, à l'instar de celui de la Maigrauge à Fribourg. Qualités justifiées également par la substance conservée qui illustre l'évolution architecturale du couvent à travers les phases de construction, du XIII^e au XX^e siècle, avec ses diverses composantes et sa grange dont la substance remonte au début du XVIII^e siècle.

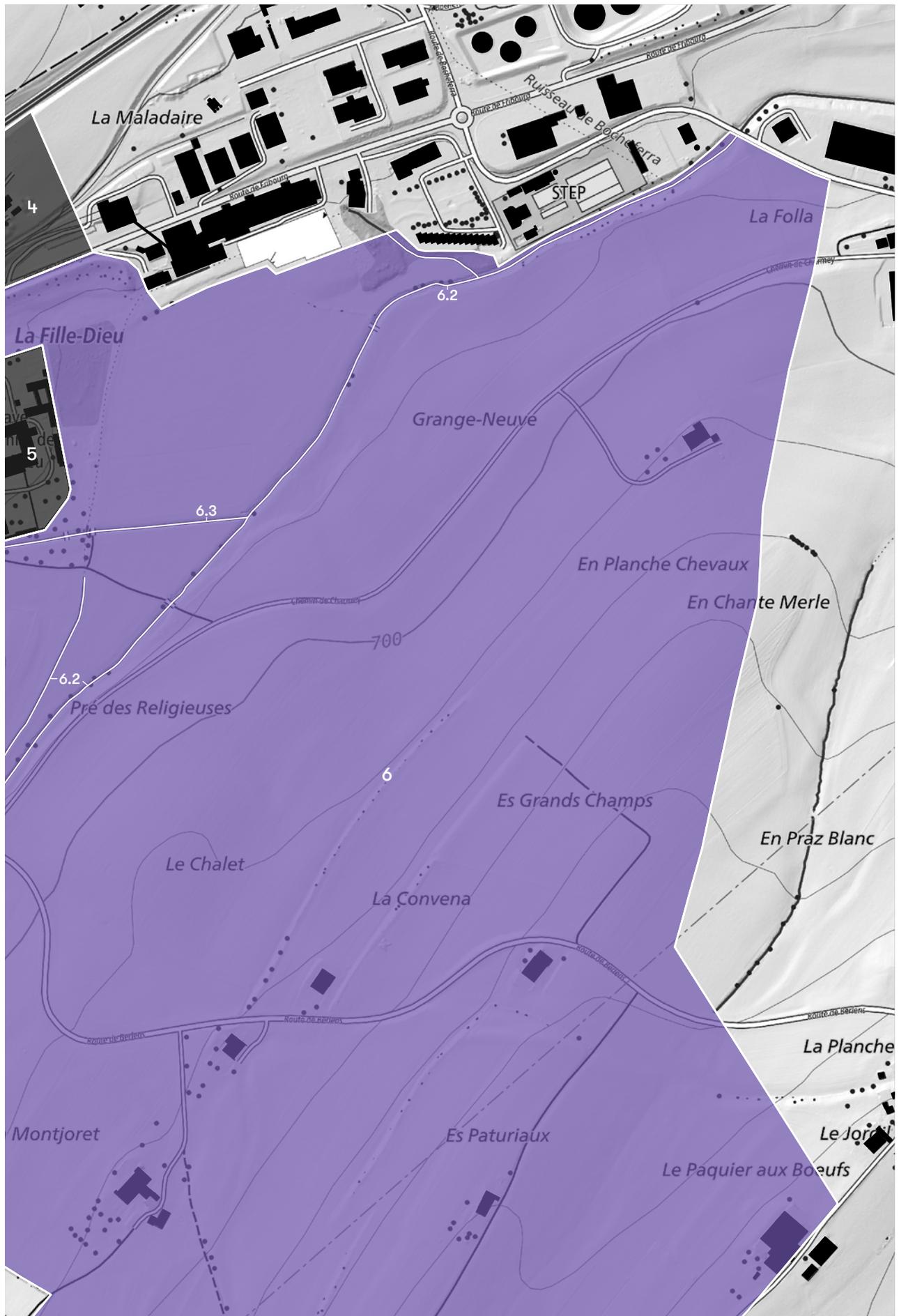
Signification

Signification modérée par la position à l'avant-poste nord de la ville médiévale mais à l'écart, sans interaction forte avec les composantes bâties, et comme composante religieuse contemporaine au bourg médiéval, l'une des rares abbayes de moniales cisterciennes encore en activité en Suisse.



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

6 Extrait 1



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

6 Extrait 3

Des prés en forte pente, ponctués d'arbres, forment une vaste étendue verte qui entoure la moitié sud du bourg médiéval (1) et recouvre tout le flanc oriental. Au pied de la colline, ils cèdent la place aux terres cultivées, traversées par la Glâne (6.2) qui s'écoule parallèlement à la ligne de crête et dans laquelle afflue le Glaney (6.3) au nord du site. Là, les terres s'étendent en une surface plane jusqu'aux franges du tissu bâti (2, 3, 4, 7, 9) et enveloppent le monastère de la Fille-Dieu (5), puis s'étirent vers l'est sur les pentes d'un crêt parallèle peu élevé. Ponctuées de fermes, elles sont grevées de quelques constructions (6.4) sur les franges du faubourg des Chavannes (3), alors qu'au sud, une petite concentration de bâtiments industriels (6.7) bordant la Glâne s'inscrit à l'avant-poste de la ville dans l'approche depuis Mézières. Occupant l'extrémité méridionale de la colline, le cimetière (6.5) s'étend depuis 1811 sur plusieurs terrasses au-dessus d'une ancienne cellule agricole bordant la route d'accès au bourg.

Signification

Signification importante comme écrin de verdure autour des composantes historiques qui entretient avec elles d'intenses rapports visuels, leur offre un large dégagement et les met en valeur.

6.1 Alignements d'arbres ▣

Arbres alignés en bord de route (voir également 1.1, 9.1, 10.1, 12.1) – ici platanes définissant l'espace de parking du couvent de la Fille-Dieu

6.2 Glâne ▣

Cours de la Glâne s'écoulant au pied de la colline, parallèlement à la ligne de crête, au milieu des terres agricoles

6.3 Glaney ▣

Affluent de la Glâne accompagné d'une ripisylve (voir également 3.3, 10.3, 12.3)

6.4 Constructions sur les franges du bâti ☒

Carrosserie, 1955, bâtiment de la Protection civile et atelier, dès années 1970, immeuble locatif de quatre niveaux, années 1990, en position exposée sur les franges du bâti et contrastant avec le tissu environnant par leur volume et leur matérialité

6.5 Cimetière ▣

Cimetière hors les murs, dès 1811, ayant remplacé le cimetière intra-muros, aménagé à l'extrémité sud de l'éminence, en plusieurs terrasses délimitées par des murs, séparé des fortifications par le chemin menant au faubourg des Chavannes à travers le flanc oriental

6.6 Habitations et dépendance ▣

Habitations et dépendance construites sur les franges du bâti, XX^e s. ess.

6.7 Bâtiments d'origine industrielle ▣

Petite concentration de bâtiments industriels en bordure de la Glâne, XX^e s., marquant l'entrée du site dans l'approche depuis Mézières

— — — —

— — — —

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

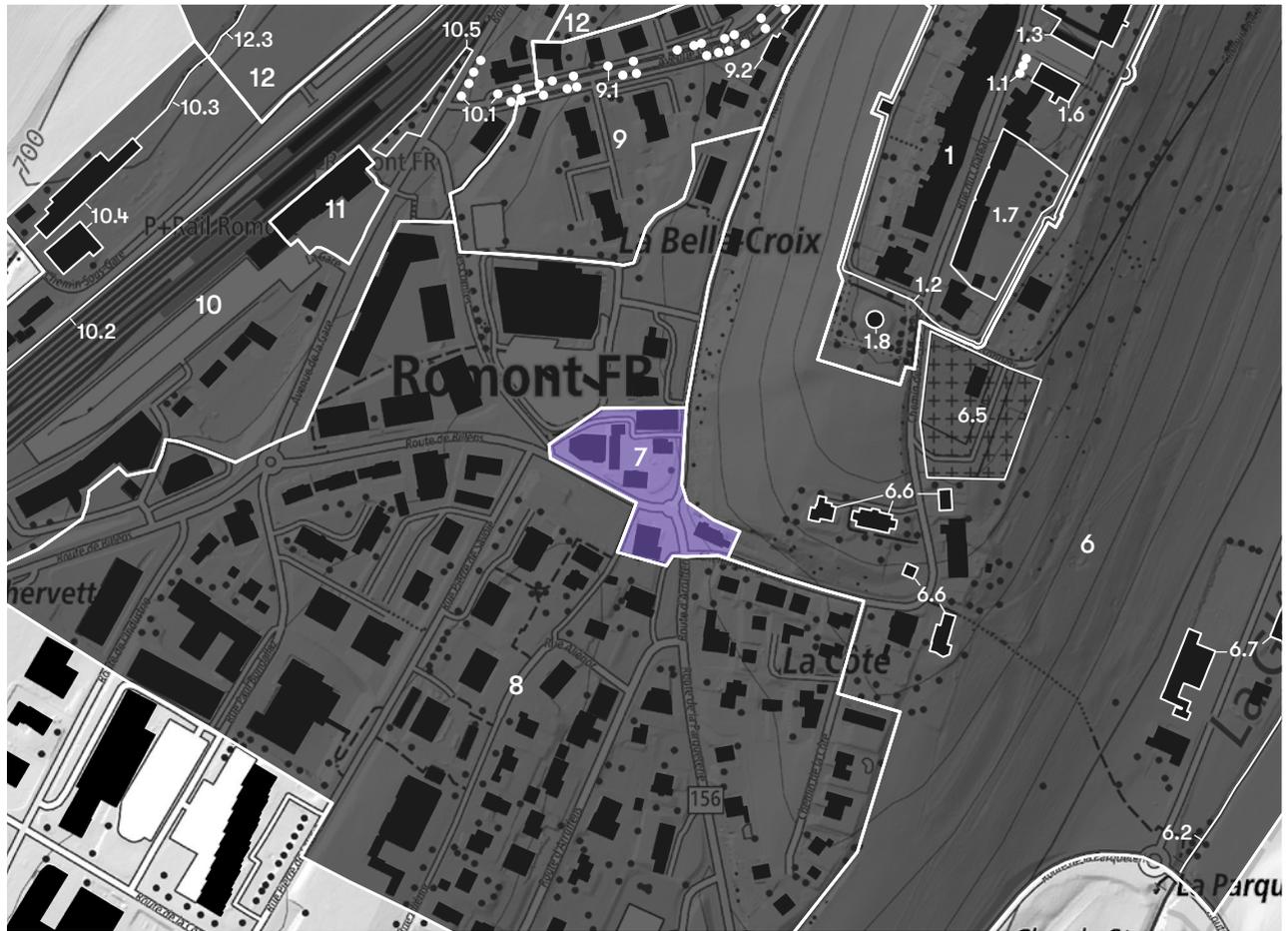
—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

7 Carrefour de la Belle-Croix

L'ensemble bâti autour du carrefour de la Belle-Croix, qui marque la jonction des routes de Billens et de Mézières avec celles menant à la Grand-Rue et à la rue du Château, regroupe le substrat historique qui formait l'avant-poste de la ville au pied sud-ouest de la colline (6), enclavé aujourd'hui dans le développement résidentiel et industriel (8), qui s'est même étendu à son détriment à la suite de la démolition illégale de la maison Deillon au début du XXI^e siècle. Disposés de part et d'autre des axes convergents, quatre bâtiments marquent le carrefour. Au sud, l'auberge de la Belle-Croix, ouverte en 1861 dans une maison patricienne de la seconde moitié du XVIII^e siècle, présente son corps principal de deux niveaux à trois axes et chaînes d'angle en molasse face à la voie venant du bourg et se prolonge par une annexe longitudinale à deux niveaux vers le carrefour. Sur l'îlot nord, implantés en front de rue sur chacune des voies convergentes, les deux immeubles qui constituaient au début du XX^e siècle l'institut de la villa Belle-Croix se distinguent par leur gabarit et leur apparence. Le bâtiment de quatre niveaux, au socle et chaînes d'angle à bossage rustique, qui fit office de pensionnat, de sa construction en 1903 jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, impose son grand volume face à l'auberge et contraste avec le second immeuble de l'institut situé en amont, une villa néo-Renaissance munichoise de deux niveaux qui fut construite pour le brasseur badois Zimmermann entre 1863 et 1868 puis dévolue à l'institut au début du XX^e siècle. Ils sont réunis à l'arrière par une cour commune que ferme un bâtiment allongé aujourd'hui en grande partie démoli. Dernier élément structurant le nœud routier, le bâtiment de l'ancienne forge, accueillant aujourd'hui un petit restaurant, s'élève à l'est, pignon sur le carrefour, immeuble de deux niveaux à berceau lambrissé construit dans la seconde moitié du XIX^e siècle probablement, sur un espace gagné en creusant le flanc de la colline.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Qualités spatiales

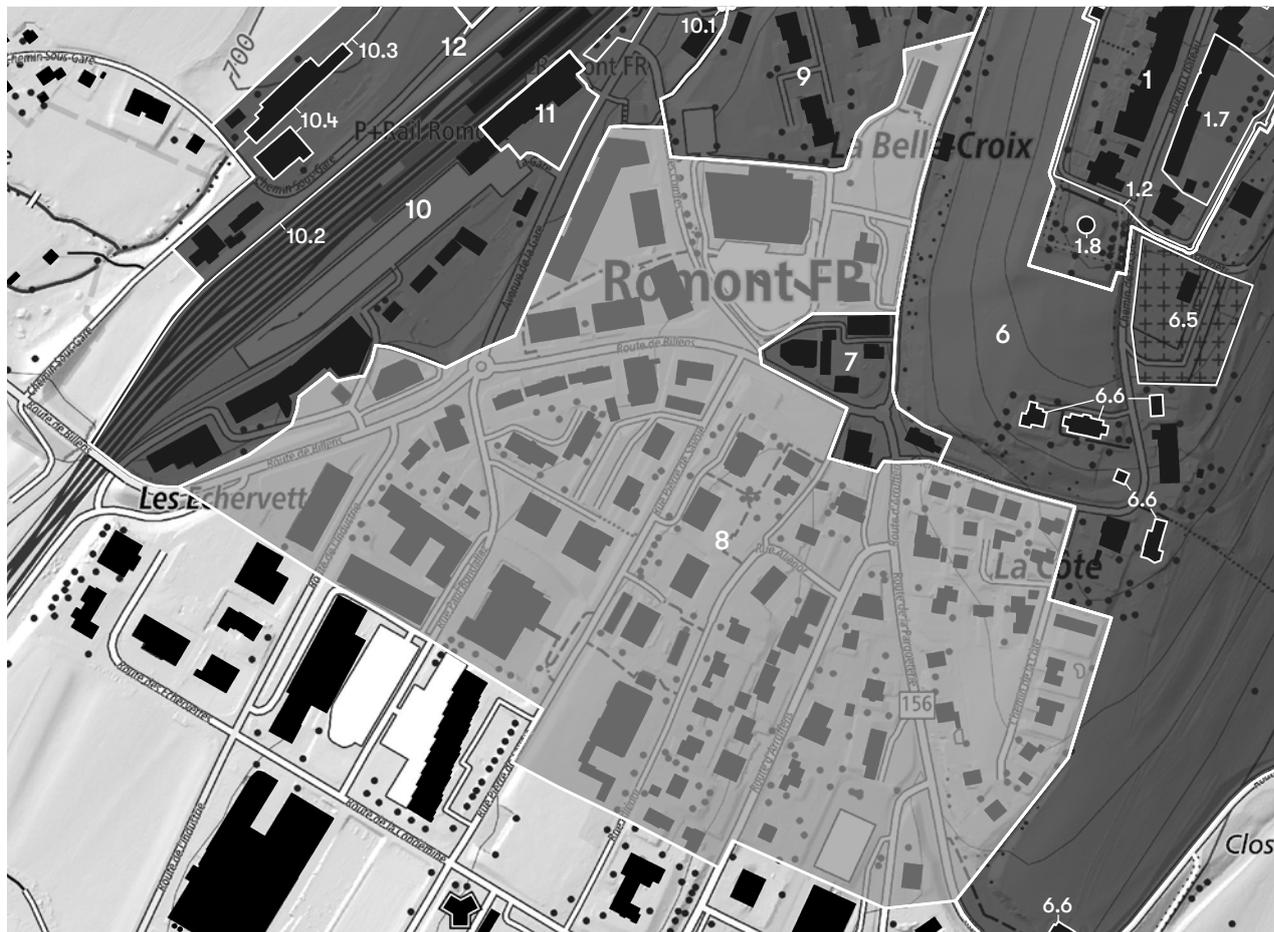
Certaines qualités spatiales justifiées par l'implantation des bâtiments mettant en exergue le carrefour comme avant-poste historique.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales justifiées par la cohérence de l'ensemble formé de bâtiments dont l'apparence évoque la période s'étendant du milieu du XIX^e siècle au début du XX^e siècle et pour l'intérêt patrimonial des composantes principales, en particulier la villa néo-Renaissance munichoise, exemple également représentatif de l'importance des instituts privés à Romont.

Signification

Signification modérée en tant que composante historique qui occupait une position importante à l'avant-poste sud du bourg médiéval mais qui est peu visible des autres parties de site.



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

8 Développement résidentiel et industriel

Structuré par la voirie, ce quartier mixte s'étend dans le prolongement du quartier de la gare (10) et des immeubles de l'avenue Gérard Clerc (9) en entourant le bâti historique du carrefour de la Belle-Croix (7). Initié dès la seconde moitié du XX^e siècle, il marque le début du vaste développement de la ville vers le sud, en direction d'Arruffens, mais tend également à grignoter petit à petit le flanc de la colline (6) où des immeubles de grande hauteur s'imposent à l'avant-plan du bourg médiéval.

Signification

Signification importante en tant qu'avant-plan des composantes historiques, ayant un fort impact visuel au pied du bourg médiéval, en particulier dans l'approche par le chemin de fer.



Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

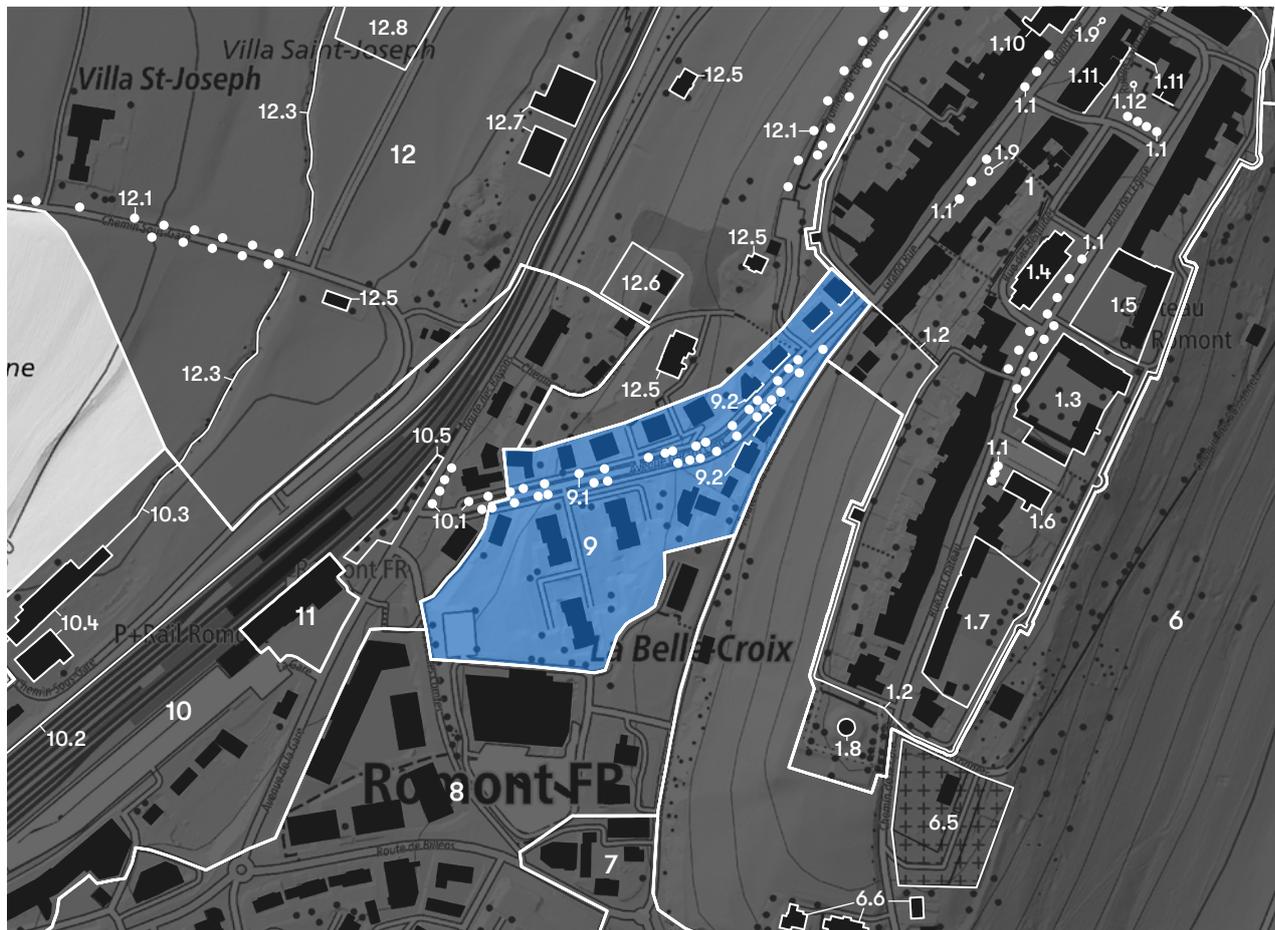


Inclut les parties de site :



Parties de site analogues/similaires :



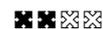


Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

9 Avenue Gérard Clerc

Bordée d'arbres et de constructions échelonnées dans la pente, l'avenue construite en 1873 établit la liaison entre le bourg médiéval (1) et le quartier de la gare (10). Caractérisé dès l'origine par un alignement d'arbres (9.1), le tracé de la route est doublé de part et d'autre par un étroit chemin asphalté. En haut de l'avenue, l'espace-rue (9.2) est clairement défini par la succession d'une demi-douzaine de maisons avec commerce au rez pour la plupart, dont les façades principales soulignent l'avenue. Construites à partir des années 1880 mais essentiellement entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, elles s'inscrivent dans la continuité du tissu médiéval et établissent une transition entre ce dernier et les habitations collectives de trois niveaux et combles habitables, implantées dans les années 1980 de part et d'autre de la chaussée, faite perpendiculaire à la rue, groupées par deux sur le côté sud, et agrémentées d'espaces verts aménagés.

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par la force structurelle de l'avenue dont l'allée d'arbres est accentuée de part et d'autre par un chemin dédié à la mobilité douce. Certaines qualités également en raison du tissu lâche échelonné dans la pente, dont la partie haute en particulier, qui contraste avec le tissu compact du bourg médiéval, forme une perspective harmonieuse avec l'avenue.

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par quelques maisons de la partie haute dont la substance témoigne du développement du site autour de 1900.



Objectif de sauvegarde B
Sauvegarde de la structure

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

Signification

Signification importante en tant que composante historique reliant la gare à la ville intra-muros, césure bâtie dans le flanc vert de la colline, visible de loin.

9.1 Alignements d'arbres ▣

Arbres alignés en bord de route (voir également 1.1, 6.1, 10.1, 12.1) – ici allée de platanes bordant l'avenue créée en 1873 et reliant la gare au bourg médiéval

9.2 Espace-rue ▣

Succession de bâtiments échelonnés en haut de l'avenue formant un ensemble assez homogène de constructions de la fin du XIX^e/déb. XX^e s., dont les façades principales définissent l'espace-rue et soulignent l'axe de liaison



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

10 Quartier de la Gare

Longeant le flanc occidental de la colline, la ligne ferroviaire Fribourg-Lausanne (10.2) avec halte à Romont, mise en service en 1862, traverse le quartier de la gare du nord-est au sud-ouest et marque une césure entre trois ensembles à trame lâche se déployant de part et d'autre des rails. Point de convergence de quatre axes routiers disposés en éventail et reliant les composantes historiques (1, 3, 7, 9) à la gare, le petit square (10.5), aujourd'hui réduit au profit des places de parc, forme un espace libre à l'emplacement probable de la première gare et de son Buffet inaugurés en 1862. Avec la place qui lui offre un large dégagement, la gare actuelle, imposant édifice Heimatstil construit en 1922 (11), marque le centre du quartier. Quelques habitations, des commerces et l'hôtel de la Gare forment un petit ensemble du dernier quart du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, construit en ordre discontinu le long des axes reliant la gare au faubourg des Chavannes (3) ainsi qu'à la ville intra-muros (1), par la voie historique Romont-Seigneux ou l'avenue construite en 1873 (9). Là, face à la station ferroviaire, l'hôtel de la Gare de 1884 et l'immeuble de rapport s'élevant sur le côté opposé de la chaussée s'inscrivent comme un portail au début de l'avenue. Témoins de l'essor économique stimulé par la nouvelle halte ferroviaire, des bâtiments industriels essentiellement occupent le côté oriental de la voie ferrée, le développement d'un front contigu le long des rails contrastant avec l'élan vertical des silos Landi qui dominent le rang et s'imposent à la vue du lointain. Côté ouest, une scierie (10.4), reconstruite en 1966, et deux immeubles s'insèrent entre le Glaney (10.3) et la voie ferrée, de part et d'autre de l'ancienne route menant à Billens. Entouré au nord par les champs et les prés de la colline (12), le quartier se prolonge à l'est et au sud en un développement résidentiel et industriel (8).



Objectif de sauvegarde C
Sauvegarde du caractère

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

11

Parties de site
analogues/similaires :

—

Qualités spatiales

Certaines qualités spatiales en raison de l'espace central défini par le bâtiment des voyageurs, la place, les alignements d'arbres qui y mènent ainsi que l'hôtel de la Gare et l'immeuble de rapport de la fin du XIX^e siècle marquant le début de l'avenue. Certaines qualités également en raison de l'alignement des bâtiments industriels le long de la voie ferrée.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales justifiées par l'ensemble formé par les bâtiments fin XIX^e / début XX^e siècle – l'hôtel de la Gare en particulier – construits au bas de l'avenue et le long de l'ancienne voie historique reliant le bourg à Seigneux, contrastant avec le regroupement des constructions à vocation industrielle autour des silos Landi.

Signification

Signification importante en tant que porte d'entrée ferroviaire de la localité, haute volumétrie des silos à céréales se détachant à l'avant-plan de la colline et du noyau historique qui la domine.

10.1 Alignements d'arbres

Arbres alignés en bord de route (voir également 1.1, 6.1, 9.1, 12.1) – ici allée de platanes bordant l'avenue créée en 1873 et reliant la gare au bourg médiéval

10.2 Axe ferroviaire Fribourg-Lausanne

Voie ferrée double, mise en service 1862, faisceau de voies de garage (voir également 12.2)

10.3 Glaney

Affluent de la Glâne accompagné d'une ripisylve (voir également 3.3, 6.3, 12.3)

10.4 Scierie

Bâtiment industriel avec zone de stockage, 1966, reconstr. après incendie de l'anc. scierie

10.5 Petit square

Espace vert agrémenté d'arbres bordant le quai et marquant le point de convergence d'axes routiers



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

11 Gare CFF

Au cœur du quartier de la gare (10), la station ferroviaire s'impose par son volume particulièrement grand bordant la voie ferrée. Elle est mise en exergue par la place qui s'étend côté est en un arc-de-cercle tronqué et lui offre ainsi un dégagement bienvenu face à la ville. Formée du bâtiment des voyageurs, corps à pignon transversal et berceau lambrissé, et du bureau des marchandises, petit édifice d'un niveau qui lui est relié par un couvert et s'inscrit dans son prolongement le long des rails, la gare construite en 1922 s'exprime comme un ensemble Heimatstil avec ses grands toits couverts de tuile et ses socles et chaînes d'angle à bossage rustique. Elle contraste par sa monumentalité avec les petits édifices Heimatstil de gares-chalets grüériennes construits au début du XX^e siècle. Les modifications apportées à la gare au cours du XX^e siècle perturbent la lisibilité de l'ensemble historique, une annexe côté nord-est masquant sa façade principale alors que le prolongement vers le sud-ouest par un couvert et une construction d'un niveau à toit plat affaiblit l'effet du binôme.

Qualités historico-architecturales



Hauts qualités historico-architecturales justifiées par le bâtiment Heimatstil traité comme un édifice monumental sur la place, à l'instar des palais scolaires, laiteries ou usines électriques Heimatstil du premier quart du XX^e siècle, dont la typologie évoque l'architecture rurale et dont l'envergure reflète la volonté de représentation de la petite ville. L'un des rares exemples conservés de ce type.

Signification

Signification importante en tant que volume de référence de la place et du quartier et comme point de convergence spatial et visuel. Signification importante également comme portail d'entrée ferroviaire.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

10

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—



Base: swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

12 Extrait 1



Base: swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

12 Extrait 2

Le socle de la colline à l'ouest et au nord, encore en grande partie couvert de prés, et de vastes étendues de champs cultivés sur la pente dominée par les bois de Bossens et de Boulogne, offrent un large dégagement à la ville et mettent en valeur son implantation caractéristique. Marquant le pied de la colline, la ligne ferroviaire Fribourg-Lausanne (12.2) traverse le site en un tracé légèrement curviligne qui souligne la topographie, à l'instar du cours d'eau du Glaney (12.3) s'écoulant en aval. Ce grand tapis vert s'étire jusqu'au bourg médiéval (1), scandé de lignes horizontales, ripisylve et alignements d'arbres (12.1), qui mettent en exergue l'enceinte médiévale et l'implantation longitudinale du bourg. Entourant au nord les constructions du Parc automobile de l'armée (13), les terres agricoles ponctuées de fermes sont interrompues au pied de l'éminence par des composantes bâties (2, 3, 4, 9, 10), alors que sur le socle de la colline, l'espace non construit est atrophié par des habitations collectives (12.6). Si la voie historique Romont-Lucens menant aujourd'hui au quartier résidentiel de la Maula est mise en évidence par une allée d'arbres (12.1), celle qui longeait le flanc occidental avant la construction de la voie ferrée n'est plus qu'une route d'accès au stade du Glaney (12.8) prolongée par un chemin agricole. Bordant les rails, quelques bâtiments industriels (12.7) se différencient encore du cadre paysager essentiellement agricole.

Signification

Signification importante en tant qu'espace non construit entourant les composantes historiques avec lesquelles il entretient d'intenses rapports visuels et qui offre ainsi l'une des plus belles vues de la ville depuis les hauteurs, au nord du site.

12.1 Alignements d'arbres

Arbres alignés en bord de route (voir également 1.1, 6.1, 9.1, 10.1) – ici soulignant la voirie

12.2 Axe ferroviaire Fribourg-Lausanne

Voie ferrée double, mise en service 1862, faisceau de voies de garage (voir également 10.2)

12.3 Glaney

Affluent de la Glâne accompagné d'une ripisylve (voir également 3.3, 6.3, 10.3)

12.4 Ruisseau du Violon

Affluent du Glaney

12.5 Habitations

Maisons punctuant les terres agricoles, XX^e s. ess.

12.6 Habitations collectives

Imposant immeuble de cinq niveaux à toit plat, 1^{er} q. XXI^e s., fort impact visuel sur le flanc occidental de la colline, contrastant avec le tissu bâti environnant par son volume, son architecture et sa matérialité

12.7 Bâtiments industriels

Hangars et ateliers alignés le long des voies de chemin de fer, fin XIX^e/XX^e s. prob.

12.8 Stade du Glaney

Infrastructures sportives du Club Sportif Romontois, bâtiment à vocation sportive, vestiaires, gradins couverts, pavillon et terrains de football, dès 1935, rappelant par l'implantation parallèle au chemin le passage de l'ancienne voie contournant la colline par l'ouest avant l'arrivée du chemin de fer

— — — —

— — — —

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—



Base : swissTLM 1:5000, édition 2023, état de mise à jour 2020

13 Parc automobile de l'armée

S'alignant sur deux rangs dans la pente face à la ville de Romont, les halles du Parc automobile de l'armée construites en 1949/50 puis agrandies en 1983-1989 forment, en bordure de la voie historique Romont-Marnand, une cellule construite au milieu des étendues agricoles (12). Elles s'intègrent dans le paysage par leur implantation adaptée à la topographie et leur faible hauteur. Destinées à abriter de gros camions notamment, les très grandes halles oblongues d'un niveau et toit à deux pans à faible pente sont agencées sur deux lignes suivant les courbes de niveau, définissant un espace central intérieur occupé par un bâtiment allongé, un petit entrepôt perpendiculaire et de vastes surfaces de manœuvre et de stationnement asphaltées. Comme l'exigeait le concours lancé en 1949, les halles sont dépourvues de piliers à l'intérieur et constituées d'un cadre en acier à trois articulations avec parois complètes. Malgré quelques modifications plus tardives, elles forment un ensemble d'une grande régularité, caractérisé par des lignes claires et simples, aux qualités spatiales évidentes. Au nord-est de celui-ci prennent place deux halles de deux niveaux à toit plat, érigées lors de l'agrandissement des années 1980, s'inscrivant dans l'alignement des constructions d'origine mais s'en



Objectif de sauvegarde C
Sauvegarde du caractère

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

distinguant par leur volume, plus haut et plus ramassé, et par la matérialité de leurs façades faites de béton et tôle ondulée bleue.

Qualités spatiales



Certaines qualités spatiales justifiées par la disposition caractéristique des halles oblongues, alignées en deux rangs sur les courbes de niveau et définissant ainsi un large espace central.

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par la typologie des halles, ayant fait l'objet, avec le Parc automobile de l'armée de Rothenburg, d'un concours commun en 1949, et en tant que construction représentative du concept visant à améliorer le stationnement militaire au sortir de la Seconde Guerre mondiale. État du bâti non vérifié.

Signification

Signification modérée de la composante militaire du site par sa position en retrait du bâti historique et n'ayant que peu d'impact visuel sur celui-ci. Signification modérée également comme l'un des deux parcs de ce type dans le canton dont l'implantation contribua au développement économique du site.

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Encore lisible dans le bourg médiéval (1) et par endroits dans le faubourg (3), la structure du parcellaire médiéval devrait être préservée, en renonçant notamment au regroupement en un seul volume de plusieurs propriétés dont l'impact est fortement destructeur sur l'espace-rue.

Le tissu bâti historique, caractérisé par des fronts bâtis au vocabulaire historiciste, devra faire l'objet d'un maximum de précautions lors d'éventuels travaux, pour préserver non seulement la substance historique mais également la lisibilité et l'homogénéité de l'ensemble.

Les arbres, qui ponctuent le site en plusieurs endroits en soulignant l'espace-rue ou les différentes strates, sont une caractéristique de Romont. Ils contribuent ainsi à ses hautes qualités par leur force expressive et leur rôle structurant dans le tissu urbain. À maintenir absolument, ces alignements devraient se perpétuer et s'étendre, dans le faubourg des Chavannes (3) notamment, dont l'espace-rue mériterait d'être mis en valeur.

Fortement impacté par les places de parc, l'espace-rue de la ville intra-muros (1) mériterait d'être requalifié en modérant la présence des véhicules et en redonnant à la place Saint-Jacques notamment, sa vocation initiale de point de rencontre dédié aux piétons.

La place de la gare (11), point de convergence de plusieurs axes, devrait faire l'objet d'une réflexion globale visant à accentuer d'une part son rôle de pôle, en créant un espace libre de véhicules, dégageant le bâtiment Heimatstil, et d'autre part à l'intégrer dans le secteur qui la prolonge vers le sud (10), bordant la voie ferrée et méritant une requalification.

Les espaces encore libres des flancs de la colline (6, 12) sont à préserver absolument en tant que composantes essentielles à la silhouette du site et à la mise en valeur de l'ensemble médiéval. Ainsi, le secteur résidentiel occupant le flanc nord-est (2), qui s'est agrandi au détriment des espaces libres, ne devrait pas s'étendre, perturbant la lisibilité des composantes historiques, alors que l'impact du développement du site vers le sud est plus faible.

Mesures de protection existantes

Confédération

Objets sous protection fédérale
Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS

Canton

Plan directeur cantonal
Plan directeur régional
Biens culturels immeubles protégés

Commune

Plan d'aménagement local

Bibliographie

Andenmatten Bernard, La maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIII^e-XIV^e s.) : supériorité féodale et autorité princière, Lausanne 2005.

Anderegg Jean-Pierre, Les districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse, Bâle 1987 (La maison paysanne fribourgeoise 2).

Andrey Ivan, « La Fille-Dieu près Romont », in: Sennhauser Hans Rudolf, Zisterzienserbauten in der Schweiz. Neue Forschungsergebnisse zur Archäologie und Kunstgeschichte 1 Frauenklöster, Zurich 1990, pp. 111-120.

Bourgarel Gilles, Kündig Christian, Raemy Daniel de, « Romont : Château », Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 2005, 2006, pp. 258-259.

Bourgarel Gilles, « Romont : Château, collégiale, chemin du Brit », Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 2006, 2007, pp. 232-234.

Bujard Jacques, Pradervand Brigitte, Schätti Nicolas, « L'abbaye cistercienne de la Fille-Dieu à Romont : histoire, architecture et décors peints », Chronique du Service archéologique de l'État de Fribourg, 1993, pp. 75-135.

Bujard Jacques, « La Fille-Dieu à Romont : dossier archéologique d'un monastère de moniales cisterciennes », Cahiers d'archéologie fribourgeoise 20, 2018, pp. 140-213.

Defferrard Florian, « Romont, fondation d'une ville tournée contre Fribourg ? », in: Schmidt Hans-Joachim (dir.), Stadtgründung und Stadtplanung – Freiburg/Fribourg während des Mittelalters = Fondation et planification urbaine – Fribourg au moyen âge, Zurich 2010, pp. 313-336.

Defferrard Florian, « Romont (FR) », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 24.05.2012. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000876/2012-05-24/>>.

Defferrard Florian, « Romont (châtellenie, district) », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 24.05.2012. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008149/2012-05-24/>>.

Defferrard Florian, La maison et l'homme : histoire sociale de Romont au Moyen Âge, Neuchâtel 2016.

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, armasuisse Immobilier, Documentation sur l'inventaire des constructions militaires en Suisse HOBIM, Berne 2009.

Guex François, Romont, La collégiale et l'ancienne église des Capucins, Société suisse d'histoire de l'art, Berne 2014.

ICOMOS (éd.), Liste des parcs et jardins historiques de la Suisse. En ligne: <<https://www.icomos.ch>>, consulté le 27.10.2023.

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS. Fribourg - Romont FR 9 et (Fribourg -) Romont - Mézières VD (- Lausanne) FR 10.

Lauper Aloys, Romont : Cité à découvrir, Fribourg 1994 (Pro Fribourg 104).

Lauper Aloys, « Romont, feu la ville gothique », Revue suisse d'art et d'archéologie 52, 1995, pp. 17-24.

Lauper Aloys, « Clausa est janua : l'ancien couvent des capucins de Romont », Patrimoine fribourgeois 4, 1995, pp. 36-45.

Lauper Aloys et al., La collégiale de Romont, Fribourg 1996 (Patrimoine fribourgeois 6).

Lüthi Dave, « Conservation et restauration en Suisse romande 1950-2000 », in: Office de la culture, section Patrimoine culturel et monuments historiques (éd.), Patrimonium : Conservation et archéologie des monuments en Suisse 1950-2000, Zurich 2010, pp. 379-467.

McCullough Fiona, Kündig Christian, « Romont : Impasse de la Maladaire », Archéologie fribourgeoise. Chronique archéologique 2013, 2014, p. 149.

Morerod Jean-Daniel, Genèse d'une principauté épiscopale : la politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle), Lausanne 2000.

Pradervand Aude-Line, « La Grand-Rue à Romont prend de la hauteur », Cahiers d'archéologie fribourgeoise 21, 2019, pp. 26-27.

Raemy Daniel de, « Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon », Lausanne 2004 (Cahiers d'archéologie romande 98, 99).

Raemy François, Balade à Romont, Fribourg 2016.

Rime Jean-Luc, « Romont Bonjour la nostalgie. Un Hôtel de Ville en sursis », Pro Fribourg 94, 1992, pp. 28-30.

« Romont », in: Dictionnaire géographique de la Suisse DGS, vol. 4, Neuchâtel 1906.

« Romont », in: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse DHBS, vol. 5, Neuchâtel 1930.

Romont, Office du Tourisme de Romont et sa région (éd.), Romont : au cœur d'une ville médiévale : balade historique, Romont 2018.

« Romont », in: toponymes.ch. En ligne: <<https://www.toponymes.ch>>, consulté le 15.05.2023.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Fribourg, Valais, Berne 2012 (Guide artistique de la Suisse, tome 4b).

Utz Tremp Kathrin, « Fille-Dieu, La », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 29.11.2005, traduit de l'allemand. En ligne: <<https://hls-dhs-dss.ch/it/articles/012152/2005-11-29/>>.

Vevey Bernard de, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg, Fribourg 1978 (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg 24).

Impressum

3^e version 06.2023

Entrée en vigueur
01.05.2025

Coordonnées du site
2560194/1171689

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch

